## STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES.



ALLOCUTION DU,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
L'HONORABLE
ALLAN J. MACEACHEN,
À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE
DU COMMONWEALTH SUR
LA PRODUCTION ALIMENTAIRE
ET L'AMÉNAGEMENT RURAL,
LONDRES, LE 4 MARS 1975

(TRADUCTION)

Je veux d'abord remercier nos hôtes, particulièrement M<sup>me</sup> Hart, de nous avoir fourni cette occasion de nous rencontrer dans le cadre d'une réunion ministérielle du Commonwealth sur la production alimentaire et l'aménagement rural. Il sied particulièrement aux pays membres du Commonwealth, si profondément engagés dans l'amélioration des conditions de vie de leurs populations, de s'attaquer au double problème de la production alimentaire et de l'aménagement rural et de déterminer dans quelle mesure l'association peut appuyer leurs efforts.

Il est essentiel que toute proposition concrète de collaboration profite directement aux pays membres et renforce l'esprit communautaire défini par les chefs de gouvernement du Commonwealth lors de leur réunion d'Ottawa en 1973.

Vu l'importance croissante accordée à la production alimentaire et à l'aménagement rural, notamment à la suite de la Conférence mondiale de l'alimentation, il faudra veiller à ce que toute action entreprise au sein du Commonwealth vienne renforcer et non pas répéter les initiatives amorcées ailleurs. La réunion pourrait fort bien proposer, dans le cadre des programmes bilatéraux actuels entre les pays membres du Commonwealth, de nouveaux secteurs de coopération prometteurs et susceptibles d'influer sur l'orientation des politiques.

Il serait utile, dans ce contexte, de songer à la création d'une direction de l'agriculture et de l'alimentation au sein du Secrétariat. Les ministres ici présents voudront sans doute examiner cette proposition et, s'il ressort de la discussion qu'un tel service pourrait jouer un rôle productif, il leur sera loisible d'en faire part à leurs gouvernements respectifs. A mon avis, un service de ce genre pourrait assurer la diffusion des renseignements entre les Etats membres et jouer un rôle consultatif auprès du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique. En outre, les bureaux agricoles actuels du Commonwealth devraient contribuer de façon appropriée à toute recommandation qui pourra être formulée, afin d'assurer la participation optimum des organismes intéressés de l'association.

Si vous me le permettez, je passerai maintenant brièvement en revue la Conférence mondiale de l'alimentation et la suite que lui donnent à l'heure actuelle la communauté internationale et le Canada.

Il est compréhensible qu'à la Conférence, bon nombre de délégations des pays en voie de développement aient été d'abord préoccupées par l'urgence des problèmes immédiats engendrés par une situation alimentaire mondiale qui se détériorait rapidement. Ainsi, il a été difficile d'accorder l'importance voulue à la recherche de solutions à plus long terme aux problèmes alimentaires ainsi qu'à un des objectifs principaux de la Conférence, l'accroissement de la production agricole, particulièrement dans les pays en voie de développement.

Les pays participants sont néanmoins parvenus à se mettre d'accord sur la création d'un certain nombre de mécanismes importants, à savoir

- 1) un conseil mondial de l'alimentation;
- 2) un comité FAO de la sécurité alimentaire mondiale;
- un comité des politiques et programmes d'aide alimentaire;
- 4) un système mondial d'information et d'alerte rapide;
- 5) un groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement (BIRD, FAO, PNUD); et
- 6) le cadre d'un fonds international de développement agricole.

Des discussions se tiennent à l'heure actuelle ou se tiendront très prochainement sur chacun de ces points. En accord avec le rôle qu'il s'est fixé à la Conférence, le Canada compte participer à ces travaux dans le même esprit qu'a façonné la réunion de Rome.

Depuis la clôture de cette Conférence en novembre, le Canada s'est employé à traduire ses engagements en des actions concrètes.

Nous avons annoncé une contribution annuelle d'un million de tonnes métriques de céréales vivrières pour les trois prochaines années afin d'aider à combler les pénuries alimentaires immédiates. Des discussions s'amorcent maintenant sur la répartition de ces céréales entre les pays bénéficiaires de notre aide bilatérale et les organisations multilatérales. Conformément à notre promesse d'acheminer au moins 20 p. 100 de notre aide alimentaire par l'entremise d'organismes multilatéraux, nous verserons une grande partie desdites céréales au Programme alimentaire mondial.

Nous nous étions également engagés à fournir immédiatement des crédits, jusqu'à concurrence de cinquante millions de dollars, pour venir en aide à certains des pays les plus durement touchés. Cette somme a été entièrement consacrée à la fourniture d'engrais et de denrées alimentaires dont l'expédition est en cours.

Nous sommes fort conscients que de telles mesures ne constituent que l'amorce d'une solution. La présente Conférence marque une autre étape du relèvement du niveau de vie dans les pays en voie de développement. Elle doit donc, à mon avis,

concentrer son attention sur les priorités fondamentales à long terme, à savoir une hausse de la production alimentaire, une meilleure alimentation et l'aménagement rural. Tous ici s'intéressent aux efforts visant à améliorer le sort des populations rurales démunies, qui représentent environ 40 p. 100 de la population totale des pays en voie de développement -- soit quelque 750 millions de personnes. Le Canada cherchera surtout à accroître la productivité des habitants ruraux en les dotant de meilleurs outils de production.

Pour aider à combler ces immenses besoins, le Canada a entrepris et termine l'élaboration d'une nouvelle stratégie générale de l'aide au développement qui vise notamment à établir de nouvelles lignes directrices nous permettant de mieux répondre aux nouvelles priorités des bénéficiaires. Nous procédons en outre à la révision des autres politiques influant sur les relations du Canada avec les pays en voie de développement afin d'envisager dans une perspective raisonnée l'établissement, sur le plan mondial, de rapports économiques stables et justes.

Nous avons réévalué nos programmes d'aide au développement dans le cadre général de cette stratégie afin de leur donner plus d'ampleur et de les rendre plus efficaces dans le secteur des ressources renouvelables. Par nos programmes d'aide bilatérale et multilatérale, nous avons contribué à une vaste gamme d'activités dans ce secteur; entre autres la fourniture d'engrais, la recherche dans le domaine de la culture en sol aride, l'évaluation des ressources hydrauliques, l'élaboration de projets de culture du blé, d'élevage du boeuf et de production laitière, ainsi que la mise sur pied d'installations de stockage et de manutention en vrac. Nous pouvons également élargir nos activités dans les domaines des pêches et de la foresterie.

Dans le domaine de l'agriculture, le Canada est un grand producteur de céréales comme le blé, l'avoine, le seigle, l'orge et le maïs, ainsi que de graines oléagineuses comme le colza, le tournesol et le soja, et de féculents comme la pomme de terre. Nous maîtrisons les techniques de la culture en sol aride, la plupart de nos emblavures étant situées dans des régions où la précipitation annuelle est inférieure à 20 pouces. Quant aux autres techniques agricoles, nous nous signalons dans les sciences des sols, l'élevage, la production des grains de provende, ainsi que dans le stockage et la transformation des récoltes. Toutes ces connaissances nous permettent de mieux contribuer au développement international. De nombreux projets et programmes font d'ailleurs appel à notre expérience dans ces secteurs, comme en témoignent les quelques exemples suivants.

En Inde, des scientifiques canadiens collaborent avec leurs homologues indiens en vue d'adapter les techniques canadiennes de culture en sol aride à diverses conditions géographiques et climatiques. Ils tentent également d'adapter l'outillage agricole canadien à la petite exploitation mécanique ou effectuée avec des bêtes de trait. En Tanzanie, des scientifiques canadiens et des agriculteurs étendent la culture du blé à de nouvelles terres. Au Lesotho, nous participons à une étude des sols afin de déterminer lesquels peuvent le mieux se prêter à la culture de diverses graines oléagineuses. Le cas échéant, nous mettrons à la disposition de ce pays nos techniques d'exploitation, de récolte et de transformation.

Nous fabriquons relativement peu d'instruments aratoires et pratiquement pas de tracteurs. Nous nous heurtons aussi à la difficulté de recruter des professionnels de l'agriculture pour nos programmes d'aide au développement, malgré l'intensification de nos programmes de formation et de recrutement pour le travail à l'étranger. La main-d'oeuvre spécalisée est extrêmement rare, mais nous trouverons peut-être moyen de tirer profit de la vaste expérience de nos agriculteurs. Enfin, bien que notre contribution à l'aide alimentaire soit proportionnellement la plus importante au monde, il est évident que la superficie totale de nos terres agricoles situées sous un climat propre à la culture ou à l'élevage est limitée.

Dans le domaine de la pêche, le Canada se signale plus particulièrement dans la recherche biologique, la pêche expérimentale, la gestion des ressources et le contrôle de la qualité des espèces. L'aménagement des pêches ainsi que la gestion des ressources halieutiques sont deux secteurs où le Canada participe à des projets mis en oeuvre dans plusieurs pays du Commonwealth en Asie, aux Antilles et en Afrique.

Nous sommes conscients, non seulement des limites de notre capacité de production alimentaire, mais aussi de l'utilité relative de notre expérience dans la recherche de solutions aux problèmes d'aménagement rural dans les pays en voie de développement. Nous savons pertinemment que ce secteur est diablement difficile. Comme je viens de vous le dire, nous cherchons donc, par la révision de notre stratégie d'aide internationale, à répondre plus adéquatement aux besoins de nos partenaires en matière de développement. Nous espérons que ces derniers profiteront de l'occasion que leur offre cette Conférence pour nous faire connaître clairement leurs priorités, car nous voulons marier plus étroitement notre réponse et leurs besoins.

Merci.